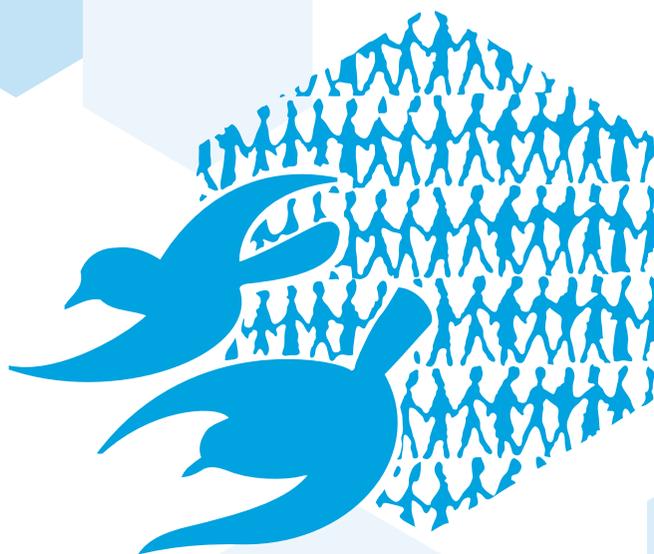


Démographie et différences

Colloque international de Montréal (7-10 juin 1988)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Populations du sud et populations du nord du bassin méditerranéen au XX^{ème} siècle. Evolutions et perspectives

• **Mahmoud SEKLANI**
Université de Tunis, Tunisie

I.- Origine des différences : aperçu historique

Il n'y a pas de doute que, mises à part leurs origines ethniques, les peuples du sud et du nord de la Méditerranée étaient, à l'orée du XIX^{ème} siècle, très proches les uns des autres du fait de la similitude de leurs genres de vie, de leurs progrès matériels et de leurs capacités créatrices, ainsi que de leurs possibilités d'adaptation respectives, la révolution industrielle n'ayant pas encore exercé ses effets. Il est vrai aussi que le facteur religieux avait dû les séparer davantage que les distances géographiques ou les types de culture auxquels ils appartenaient.

Les populations du Nord, de culture gréco-latine et de religion chrétienne, étaient secouées, après les crises de subsistance et les épidémies épuisantes du XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, par la Renaissance et la révolution industrielle. Il en est sorti, après deux siècles de bouleversements, l'arc-en-ciel des pays aujourd'hui existant. L'Espagne, l'Italie et la France (ce dernier à vocation méditerranéenne en plus de sa vocation atlantique), devaient jouer dans cette région un rôle prépondérant par leur poids démographique et par leur génie entreprenant pour donner à toute cette façade nord le profil culturel et économique qui est le sien aujourd'hui.

Il en était de même des peuples du Sud restés durant des siècles unis sous la bannière de l'Islam arabe et conquérant. Leurs populations, du Maghreb à la façade syro-palestinienne, appartenant à la même culture arabo-musulmane, n'étaient pas à l'abri des crises de subsistance et des épidémies. Mais elles n'étaient secouées ni par une Renaissance ni par une révolution industrielle.

Le réveil des nationalités s'appuyant ici sur les différences et spécificités ne s'était produit que beaucoup plus tard qu'en Europe. L'Empire ottoman venait tardivement sauver cette unité et l'empêcher de s'effriter à travers l'espace et l'histoire.

La densification qui avait favorisé au nord de la Méditerranée une sédentarité et une urbanité historique et le nomadisme qui avait, par contre, empêché pendant longtemps la densification du littoral Sud, étaient deux caractères considérés comme distinctifs parce que spécifiques à ces cultures écloses sous des climats et des géographies certes différenciés, mais complémentaires.

La diversité des populations a beaucoup moins joué entre le sud et le nord du bassin méditerranéen où, malgré tout, en raison de leurs relations historiques, la différence entre l'Espagnol ou le Portugais et le Suédois ou le Germain était beaucoup plus importante que celle que ressentaient entre eux l'Espagnol ou le Portugais et leur voisin marocain ; ou encore celle que ressentaient le Sicilien et le Tunisien, ou le Grec et le Libanais ou l'Egyptien...

Plus encore, le brassage historique de ces populations, par suite de leurs conflits, de leurs conquêtes mutuelles, de leurs échanges, y était pour quelque chose dans le « laminage » de leurs différences. La mise en contact souvent violente du XIX^{ème} siècle entre ces populations devait y raviver la recherche des oppositions naturelles ressuscitées et l'adversité politique s'appuyer sur les invariants qu'on s'ingéniait à trouver dans les cultures et les religions. A la latinité présente et envahissante au nord du bassin méditerranéen devait s'opposer au sud, l'arabité non disjointe d'une islamité omniprésente, sans que les traces indélébiles d'une ancienne latinité y soient absentes. Cependant, les racines profondes d'une religiosité ardente, qu'elle soit chrétienne ou musulmane, sont partout. Les cultes trop zélés et les fanatismes divers avaient visité toutes ces contrées et marqué toutes les populations, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, de l'Espagne et de l'Italie de l'Inquisition au Maghreb rigoriste et à l'Orient musulman fondamentaliste ou chiite.

La révolution industrielle du XIX^{ème} siècle avait aidé les populations du Nord à faire évoluer leurs comportements dans le domaine démographique et incité celles du Sud à figer les leurs. Les comportements et attitudes jusque-là différenciés sur le plan des valeurs et des normes familiales procédaient désormais d'éthiques concurrentielles. L'écart commençait alors à apparaître et allait se creuser avec le temps.

Les comportements des hommes devant la vie et devant la mort en faisant partie, leur conservation par les populations du Sud devait les aider à conserver leurs propres identités.

Avec les indépendances dans les années 60, la prise en charge politique par les populations du Sud débouchait sur une prise de conscience et une remise en cause des comportements traditionnels et des normes dans les domaines économique, social et démographique. Dès lors et dans ce dernier domaine, un rapprochement des comportements s'opère entre populations du nord et populations du sud du bassin méditerranéen. Pour certaines au moins parmi les populations du Sud, le chemin à suivre paraît inévitablement celui qui a été suivi par leurs voisines riveraines du Nord : la transition démographique dans ses deux phases.

II.- Le poids démographique des groupes

Dans l'évolution des faits démographiques majeurs depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, le poids démographique des deux masses humaines doit faire l'objet de l'attention de tout observateur.

Lorsque la population totale des pays riverains du nord du bassin méditerranéen était de 90 millions en 1850 et de 119 millions à l'aube du XX^{ème} siècle (soit 83 % et 79 % du total considéré), celle des pays du Sud était près de 5 fois moindre au milieu du siècle dernier (19 millions) et de 31,2 millions en 1900 (soit 17 % et 21 %). En 1980, le Nord et le Sud comptaient respectivement pour 56 % et 44 %. Le renversement de la tendance est dû à la croissance plus rapide de la masse humaine du Sud, le poids démographique du Sud augmentant de 65 % entre 1850 et 1900, de 123 % entre 1900 et 1950 et de 109 % entre 1950 et 1980.

Pendant ces mêmes périodes, le poids du Nord n'augmentait que de 21 %, 41 % et 22 %. D'ici à 2010, le Nord pourrait voir ses effectifs augmenter de 5 à 10 %, quand ceux du Sud pourraient tout simplement doubler.

TABLEAU 1.- EVOLUTION DE LA POPULATION DU BASSIN MEDITERRANEEN DE 1850 A 1980 (EN MILLIERS)

Pays	1850	1900	1950	1980
Espagne	15 000	18 616	30 528	37 430
Portugal	3 844	5 423	8 440	9 900
France	35 000	39 000	42 000	53 714
Italie	25 200	33 778	47 516	56 416
Yougoslavie	-	(10 000)	18 000	22 424
Grèce	1 000	2 630	7 632	9 643
Total Nord	90 000	119 000	154 000	189 527
Maroc	2 000	(2 500)	7 200	20 050
Algérie	2 324	4 090	8 100	18 666
Tunisie	1 000	(1 300)	3 150	6 392
Libye	800	(1 000)	(1 500)	3 043
Egypte	4 500	10 000	20 500	42 300
Syrie	1 000	(1 500)	(4 500)	8 704
Liban	487	400	1 500	2 669
Turquie	7 000	10 500	24 000	44 438
Total Sud	19 000	31 290	70 000	146 262
Ensemble	109 000	150 000	224 000	336 000

III.- Des mortalités convergentes et des natalités différenciées

Quels sont les éléments moteurs de cette évolution démographique fortement différenciée entre le Nord et le Sud de la Méditerranée? Les deux évolutions doivent s'inscrire dans le cadre de la transition démographique vécue au XIX^{ème} siècle par l'Europe et à l'heure actuelle par les pays du Maghreb, l'Egypte et le Moyen-Orient, au moins pour ce qui concerne la mortalité. La comparaison des valeurs du taux d'accroissement naturel depuis le début du XX^{ème} siècle permet de souligner encore une fois l'accélération de l'une des tendances par rapport à l'autre.

Les taux d'accroissement naturel se situaient, depuis 1900, pour les pays riverains du Nord de la Méditerranée, autour de 1,0%, sauf pour la Grèce et la Yougoslavie où le taux dépassait 1,2%. Depuis 1980, les taux oscillent entre 0,1% et 0,7% (tableau 2).

Par contre, pour les pays arabo-musulmans de la frange Sud de la Méditerranée, les taux qui étaient, dans leur ensemble, bien supérieurs à 1,5% entre 1900 et 1930 ont très sensiblement augmenté ensuite, passant de 2,2% en 1950 à 3,5% en 1984-85.

Ainsi, les tendances de l'accroissement démographique divergent depuis le début du siècle, où elles étaient, sinon proches l'une de l'autre, du moins comparables. Les niveaux, qui variaient du simple au double en 1900-1910, varient en 1980-85 du simple (Espagne, Grèce) au sextuple (Algérie).

Les variations des composantes de l'accroissement démographique expliquent la divergence entre les deux tendances du Nord et du Sud (tableau 3), divergence qui résulte de comportements différents devant la vie et devant la mort, avec ce que cela signifie

TABLEAU 2.- TAUX D'ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE NATUREL 1900-1980 (EN POUR 100)

Pays	1900	1930	1950	1985
<i>Nord</i>				
Espagne	1,04	1,0	1,05	0,6
Portugal	-	-	(0,93)	0,5
France	0,10	0,10	0,5	0,4
Italie	1,08	1,17	0,8	0,1
Yougoslavie	-	-	(1,7)	0,7
Grèce	0,96	1,34	1,22	0,4
<i>Sud</i>				
Maroc	-	1,56	2,2	2,8
Algérie	1,8	1,60	2,7	3,3
Tunisie	(1,0)	1,60	2,2	2,4
Libye	-	-	-	3,5
Egypte	1,75	1,57	2,5	2,7
Syrie	-	(1,60)	2,3	3,4
Liban	-	1,60	2,5	2,0
Turquie	-	2,10	2,8	2,1

TABLEAU 3.- TAUX BRUT DE NATALITE (TBN) ET TAUX BRUT DE MORTALITE (TBM) - EVOLUTION DEPUIS 1900 (EN POUR 1000)

Pays	1900		1945-1950		1980-1985	
	TBN	TBM	TBN	TBM	TBN	TBM
<i>Nord</i>						
Espagne	34,8	30,0	21,4	11,6	13,4	7,4
Portugal	35,0	(30,0)	25,6	(13,5)	14,4	9,3
France	21,6	-	20,5	13,1	13,4	9,8
Italie	35,0	24,3	20,5	12,7	10,3	9,3
Yougoslavie	-	-	-	-	16,4	9,3
Grèce	34,7	24,3	19,5	7,2	12,8	8,9
<i>Sud</i>						
Maroc	-	(35,0)	(46,1)	(25,0)	44,0	16,5
Algérie	(37,8)	32,8	42,2	32,0	45,1	12,3
Tunisie	(42,0)	(30,0)	43,0	21,0	33,0	8,0
Libye	(44,0)	-	(45,0)	(20,0)	45,6	10,9
Egypte	43,0	(30,5)	42,4	23,0	36,9	10,3
Syrie	(44,0)	(32,0)	(45,0)	(22,0)	46,5	7,2
Liban	-	-	39,0	-	29,3	8,8
Turquie	-	-	47,8	28,1	33,0	11,0

comme héritage culturel, attitudes et normes, mais également avec ce que cela signifie comme mutations des attitudes sociales acquises sous l'effet des progrès techniques et matériels.

IV.- La rapidité de la transition démographique au Sud

A suivre l'évolution des taux, on s'aperçoit que, la Yougoslavie exceptée, tous les pays riverains de la Méditerranée Nord avaient déjà en 1900 une natalité légèrement entamée, malgré une mortalité encore élevée. Dans leur ensemble, ces pays étaient au début de siècle dans la dernière phase d'une transition démographique qui devait s'achever avant la Seconde guerre mondiale.

Dans les pays riverains du Sud, la tendance est toute autre. La natalité n'a commencé à dessiner une tendance à la baisse que récemment, pour quatre pays sur huit, à savoir le Liban (29,3 p. 1000), la Tunisie (33 p. 1000), l'Egypte (36,9 p. 1000) et la Turquie (33 p. 1000). Contrairement à ceux de la natalité, les taux de mortalité dans le Sud ont rejoint, depuis les années 70, ceux des pays riverains du Nord.

Parallèlement à cette baisse de la mortalité générale, la mortalité infantile a également enregistré une baisse de près de 50 % par rapport à ses niveaux des années 50. Elle est beaucoup moins élevée dans les capitales et grandes villes, mais elle est encore loin d'être comparable, dans sa régression, à la mortalité infantile des pays de l'Europe méridionale, où les niveaux très faibles atteints sont voisins des niveaux limites concevables (tableau 4).

TABLEAU 4.- TAUX DE MORTALITE INFANTILE (M_i , EN POUR 1 000) ET ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE (e_0 EN ANNEES)
EVOLUTION 1900-1985

Pays	1900		1945-1950		1980-1985	
	M_i	e_0	M_i	e_0	M_i	e_0
<i>Nord</i>						
Espagne	175,0	34,7	81,0	62,0	9,6	73,4
Portugal	-	-	91,8	59,0	19,8	70,0
France	(90,0)	47,0	52,0	66,3	9,0	74,5
Italie	170,8	43,0	55,0	65,2	11,6	73,0
Yougoslavie	-	-	(70,0)	(60,0)	(28,9)	(70,3)
Grèce	-	-	41,9	52,5	14,1	71,8
<i>Sud</i>						
Maroc	-	-	-	42,5	110,0	48,0
Algérie	-	-	-	46,5	109,0	60,0
Tunisie	-	-	140,0	45,0	80,0	61,0
Libye	-	-	-	-	92,0	58,0
Egypte	-	-	(140,0)	46,0	74,2	52,8
Syrie	-	-	-	-	57,0	64,2
Liban	-	-	-	-	48,0	65,1
Turquie	-	-	(187,0)	(55,0)	-	-

L'espérance de vie à la naissance, indicateur fort sensible à la mortalité infantile, dépassait partout en 1980 les 70 ans dans les pays du Nord méditerranéen et demeure encore entre 53 et 65 ans dans les pays du Sud. La comparaison des évolutions de plusieurs des indices que nous avons cités et estimés pour les deux groupes de pays se trouve dans certains cas biaisée du fait de la diversité des structures par âge des deux types de population. Ces structures sont jugées jeunes ou en vieillissement au vu des proportions de jeunes de moins de 15 ans et des proportions de vieux de plus de 65 ans.

TABLEAU 5.- REPARTITION DE LA POPULATION PAR GRANDS GROUPES D'AGES (EN POUR 100) EN 1945-50 ET EN 1980-85

Pays	1945-1950			1980-1985		
	moins de 15 ans	16-64	65 et +	moins de 15 ans	16-64	65 et +
<i>Nord</i>						
Espagne	33,5	61,3	5,2	25,4	64,3	10,3
Portugal	33,7	59,0	6,3	30,5	60,0	9,5
France	24,2	63,0	13,0	23,7	59,8	16,5
Italie	29,9	62,7	7,4	26,6	60,7	12,7
Yougoslavie	-	-	-	28,3	61,6	7,5
Grèce	33,0	60,7	6,3	24,8	64,0	11,1
<i>Sud</i>						
Maroc	47,0	48,3	4,7	-	-	-
Algérie	43,0	53,8	3,2	48,6	47,4	4,0
Tunisie	42,1	54,9	3,8	39,6	56,0	4,4
Libye	-	-	-	-	-	-
Egypte	40,7	56,2	3,1	42,4	54,4	3,2
Syrie	-	-	-	48,0	45,0	4,0
Liban	-	-	-	44,0	51,2	4,8
Turquie	39,4	57,1	3,4	-	-	-

Un examen rapide des répartitions par grands groupes d'âges caractéristiques montre que le vieillissement qui avait commencé dans les pays de l'Europe méridionale dès le début du siècle n'a pas fini, dans les années 80, d'accroître ses effets : la proportion des plus de 65 ans dépasse 10% et celle des moins de 15 ans est autour de 25%. Par contre, dans les pays arabo-musulmans, les structures demeurent invariables : la proportion des moins de 15 ans est partout supérieure à 40%. Toutefois, un léger vieillissement commence à entamer la composition par âge des populations tunisienne et turque en raison de la baisse de la fécondité intervenue depuis 1970. Là encore, il n'y a, sauf exception (Turquie, Tunisie, Egypte et Maroc ?), aucune convergence à attendre dans un proche avenir.

V.- Un phénomène nouveau : l'urbanisation

Deux autres indices doivent être cités pour achever cette confrontation : l'indice d'urbanisation et l'indice migratoire.

En ce qui concerne le premier, le progrès du taux d'urbanisation, bien que général à tous les pays des deux rives de la Méditerranée, paraît avoir été, surtout depuis l'après-guerre, beaucoup plus rapide au Sud qu'au Nord. Les capitales des pays du Sud semblent, par leur polarisation des espaces environnants, jouer un rôle important dans la densification urbaine.

TABLEAU 6.- TAUX D'URBANISATION 1950-1984 (EN POUR 100)

Pays	Taux d'urbanisation			Population des capitales 1966-1976	Densité par km ²
	1950	1970	1984		
<i>Nord</i>					
Espagne	32,3	66,5	91,4	3 200 000	77
Portugal	20,0	26,4	29,4	829 900	60
France	57,0	66,0	73,5	2 317 000	100
Italie	41,1	-	70,0	2 827 500	189
Yougoslavie	-	38,5	46,5	746 100	90
Grèce	37,7	53,2	58,0	867 000	75
<i>Sud</i>					
Maroc	-	-	42,8	435 500	51
Algérie	-	40,0	61,0	903 500	9
Tunisie	20,0	46,0	50,0	596 500	41
Libye	-	-	60,0	213 500	2
Egypte	33,0	37,5	44,3	5 074 000	46
Syrie	-	-	47,7	1 142 000	54
Turquie	-	-	45,5	1 698 000	62

Dans les pays du Nord, les taux d'urbanisation ont évolué de façon régulière (sauf pour le Portugal et la Yougoslavie), pour atteindre des niveaux fort élevés, notamment en Italie, en France et en Espagne (70, 73 et 91 %).

Les taux d'urbanisation des pays européens en 1920 étaient ceux des pays du Maghreb et du Moyen-Orient dans les années 50. Depuis, dans les pays du sud de la Méditerranée, le processus d'urbanisation a été tel que les taux sont désormais comparables à ceux des pays du nord où le seront dès les premières décennies du XXI^{ème} siècle.

Bien entendu, l'urbanisation dont on parle ici doit être comprise comme un phénomène démographique et économique. Sa dimension culturelle et son aspect qualitatif resteraient des caractères distinctifs de chacune des évolutions.

VI.- Les mouvements migratoires

Le courant migratoire, qui était dirigé, depuis le siècle dernier, du Nord au Sud, est orienté aujourd'hui globalement du Sud au Nord.

a) L'émigration Nord-Sud

L'émigration européenne a commencé très tôt. Pour des raisons historiques, politiques et économiques, la France envoyait son excédent de population dans ses colonies d'Outre-Mer, en Algérie depuis 1848, en Tunisie depuis 1900, au Maroc après 1920. Dans les années 50, 250 000 Français résidaient en Tunisie, 1 200 000 en Algérie et 400 000 au Maroc.

L'Italie est traditionnellement un pays d'émigration : 26 millions d'Italiens ont quitté leur pays entre 1860 et 1970. On évalue à 150 000 le nombre d'Italiens résidant dans les pays du Maghreb en 1950.

L'Espagne dirigeait ses mouvements de population vers l'Amérique du Sud, les pays d'Europe et dans ses enclaves espagnoles au Maroc, en Algérie, Tunisie, au Sahara. Les Espagnols résidant en Algérie atteignaient près de 200 000 personnes au début du XX^{ème} siècle.

b) L'émigration Sud-Nord

L'émigration des peuples du sud du bassin méditerranéen concernait traditionnellement et depuis le siècle dernier deux pays : l'Algérie et le Liban. L'émigration des autres populations est un fait récent, depuis les années 60. Le premier mouvement des Algériens s'était produit lors de la Première guerre mondiale : près de 120 000 hommes ont émigré en France. Il fut poursuivi jusqu'aux années 70 : 391 000 en 1920-29, 291 000 en 1930-39, 220 000 en 1940-48 et 763 000 en 1949-54. Malgré les retours massifs en Algérie, 335 000 Algériens furent recensés en France en 1962 et 800 000 en 1973.

Le Liban a connu de son côté le fait migratoire dès les dernières décennies du XIX^{ème} siècle. L'émigration massive datant de l'époque ottomane fut dirigée vers l'Amérique latine et plus tard vers l'Afrique noire. Ce fut une émigration de peuplement : 120 000 entre 1860 et 1899, 225 000 entre 1900 et 1918 et près de 50 000 entre 1946 et 1959 sur une population de 500 000 en 1860 et de 1 500 000 en 1959. En 1959, 1 215 000 Libanais résidaient à l'étranger.

L'émigration turque fut négligeable avant 1960. L'excédent démographique par rapport aux possibilités locales de l'emploi, l'appel de l'Europe (et notamment de l'Allemagne Fédérale, en pleine croissance économique) à la main d'œuvre étrangère, ont incité les Turcs à émigrer.

Les trois autres pays arabes du bassin méditerranéen, le Maroc, la Tunisie et l'Égypte, inscrivaient un très faible nombre d'émigrants. Traditionnellement fort attachés à leur pays, la Marocain, le Tunisien, l'Égyptien ne quittaient que rarement leurs pays respectifs. L'émigration est un phénomène tout récent. 400 000 Marocains ont quitté le Maroc de 1960 à 1971, pour s'installer en France pour la plupart (10 734 Marocains ont été recensés comme résidant en France en 1954 et 84 236 en 1968, chiffres vraisemblablement sous-estimés). Avant 1956, le mouvement migratoire des Tunisiens se

limitait à quelques centaines par an, vers la France et accessoirement vers l'Algérie ou la Libye. Après l'Indépendance, par suite du changement de nature des rapports politiques entre la Tunisie et la France et le besoin de main-d'œuvre des pays d'Europe occidentale, notamment la France, l'Allemagne et la Belgique, l'émigration tunisienne, très timide avant 1960, s'intensifiait par la suite et le solde migratoire atteignait 32 000 personnes en 1971. Après cette date, l'émigration continuait mais moins intensément. De plus, ces chiffres semblent sous-estimés, par suite de l'ignorance de l'importance de l'immigration clandestine, notamment vers la France. A la fin des années 70, la population tunisienne résidante en Europe (France, Allemagne, Belgique) s'élevait à 400 000. Un nombre moins important mais non négligeable d'émigrants résidait jusqu'en 1980-82 dans les pays voisins du Maghreb et les pays arabes, dont près de 90 000 en Libye.

La population égyptienne comptait peu d'émigrants avant la décennie 60. Les pays européens de la Méditerranée (Grèce, Italie) en recevaient traditionnellement quelques milliers. L'essor économique de la Libye et des pays arabes du Golfe a créé un pôle attractif pour les Egyptiens. En 1976, le nombre d'Egyptiens vivant à l'étranger était estimé à 142 5.000, dont 95 000 en Arabie Saoudite.

En guise de conclusion

Que peut-on conclure de ces diverses évolutions des populations du bassin méditerranéen pour l'avenir ?

Tout d'abord, le poids démographique du Nord ne fera que se réduire en faveur du Sud. Les pays riverains du Nord ne totaliseront que 210 millions (soit 46 %) d'habitants en l'an 2000, lorsque les pays du Sud en compteront 254 millions et représenteront 54 % de l'ensemble du bassin méditerranéen. En 2010, ces proportions seront respectivement de 39 et 61 %. Les populations du Nord seront alors de 220 millions, contre 562 millions pour les populations du Sud. Les parts relatives seront modifiées légèrement en faveur de la population de l'Europe méridionale, si la croissance démographique des populations de la rive Sud est moins rapide, ce qui représente une hypothèse probable.

La seconde tendance concerne la mortalité. Il ne fait pas de doute que là où elle est parvenue à 8 ou 7 p. 1000, la baisse de la mortalité sera stoppée pendant longtemps. Mais là où cette mortalité est encore de l'ordre de 12 à 13 p. 1000, un recul est encore à attendre.

La troisième tendance concerne la natalité. Seuls trois pays du Sud sont engagés dans la seconde phase de la transition démographique et il est probable qu'ils continueront dans cette voie durant cette fin de siècle. Mais la natalité qui atteint le taux de 32 p. 1000 en 1985 (comme en Tunisie) s'arrêtera à mi-chemin avant l'an 2000, pour des raisons propres à la structure sociale et économique. Pour les pays qui refusent jusqu'à ce jour l'adoption de la solution démographique, il est possible que les difficultés économiques les obligent à assouplir leur position « doctrinale ». C'est le cas de l'Algérie, de la Syrie... Pour les pays de l'Europe méridionale, il est difficile d'imaginer que leurs natalités quittent les seuils minima atteints au cours de cette décennie. Sur ce plan, le rattrapage par les pays du Sud n'est pas pour le début du siècle prochain.

La quatrième tendance, si nous négligeons celle de l'urbanisation, est celle des migrations. Ce phénomène n'étant pas uniquement de nature démographique, son avenir dépend des relations économiques et politiques entre le Nord et le Sud. Mais la pression

démographique du Sud d'une part, l'appel inévitable de main-d'œuvre des pays du Nord, pour maintenir une croissance quelque peu positive, d'autre part, se traduiront nécessairement par une intensification de l'émigration vers le Nord avant et après l'an 2000. Le progrès technique et celui de la productivité pourrait freiner cette émigration, mais ne pourrait, pour des raisons politiques, l'arrêter...

BIBLIOGRAPHIE

- *Annuaire Démographique des Nations Unies*, New York, 1979 et 1985
- Collection de monographies du C.I.C.R.E.D. *Année mondiale de la Population 1974*.